



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

📧 : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_036-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le 29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire



Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19



Date de convocation du conseil : 17 avril 2026



Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES



Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 036

INSTALLATION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à la démission de Monsieur Gilbert CAIA, il convient d'installer un nouveau membre au Conseil Municipal.

En application des articles L.258 et L.270 du code électoral, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

Madame Isabelle DESAGES sera installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et transmis aux services préfectoraux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

PREND ACTE de l'installation de Madame Isabelle DESAGES en qualité de conseillère municipale.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU



HÂTEAUMEILLANT
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_037-DE

SLO



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le 29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 18

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION
POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU,
M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-
Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle
FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle
LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle
SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole
TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie
SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 037

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET COMMUNAL 2025

Le budget général de l'exercice 2025 pour lequel le Compte Financier Unique vous est soumis par Monsieur le Maire s'est exécuté du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la Section d'Investissement et du 1^{er} janvier 2025 au 31 janvier 2026 pour les opérations de la Section de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		180 142.77	55 538.01		55 538.01	180 142.77
Opérations de l'exercice	1 936 832.61	1 943 919.21	121 586.90	108 991.11	2 058 419.51	2 052 910.32
TOTAUX	1 936 832.61	2 124 061.98	177 124.91	108 991.11	2 113 957.52	2 233 053.09
Résultats de clôture		187 229.37	68 133.80			119 095.57
RaR			1 680.00	30 000.00	1 680.00	30 000.00
Totaux cumulés	1 936 832.61	2 124 061.98	178 804.91	138 991.11	2 115 637.52	2 263 053.09
Résultats définitifs		187 229.37	39 813.80			147 415.57

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Le Conseil Municipal (à l'exception de M. Frédéric DURANT, s'étant retiré au moment du vote), après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la présentation faite du Compte Financier Unique

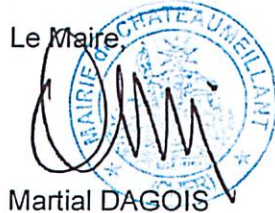
CONSTATE pour la comptabilité du Budget Principal de la Commune les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Châteaumeillant. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE CHATEAUMEILLANT". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "M. DAGOIS".

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, which appears to be "C. LUREAU".

Christine LUREAU



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant

☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_P_04_038-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 18

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 038

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

Le budget du service assainissement de l'exercice 2025 pour lequel le Compte Financier Unique vous est soumis par Monsieur le Maire s'est exécuté du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la Section d'Investissement et du 1^{er} janvier 2025 au 31 janvier 2026 pour les opérations de la Section de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	84 489.80	0.00	0,00	468 272.67	84 489.80	468 272.67
Opérations de l'exercice	80 332.43	37 642.15	13 087.97	79 490.08	93 420.40	117 132.23
TOTAUX	164 822.23	37 642.15	13 087.97	547 762.75	177 910.20	585 404.90
Résultats de clôture	127 180.08	0,00	0,00	534 674.78		407 494.70
RaR	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
Totaux cumulés	164 822.23	37 642.15	13 087.97	547 762.75	177 910.20	585 404.90
Résultats définitifs	127 180.08	0,00	0,00	534 674.78		407 494.70

Ces résultats sont repris au budget assainissement de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Le Conseil Municipal (à l'exception de M. Frédéric DURANT, s'étant retiré au moment du vote), après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la présentation faite du Compte Financier Unique du budget Assainissement

CONSTATE pour la comptabilité du Budget Assainissement de la Commune les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,



Christine LUREAU



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_04_039-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire



Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 18



Date de convocation du conseil : 17 avril 2026



Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES



Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 039

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET LOTISSEMENT 2025

Le budget du Lotissement de l'exercice 2025 pour lequel le Compte Financier Unique vous est soumis par Monsieur le Maire s'est exécuté du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la Section d'Investissement et du 1^{er} janvier 2025 au 31 janvier 2026 pour les opérations de la Section de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	57 731.64	0,00	0,00	28 769.66	57 731.61	28 769.66
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	57 731.64	0,00	0,00	28 769.66	57 731.64	28 769.66
Résultats de clôture	57 731.64	0,00	0,00	28 769.66	28 961.98	0,00
RaR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux cumulés	57 731.64	0,00	0,00	28 769.66	57 731.64	28 769.66
Résultats définitifs	57 731.64	0,00	0,00	28 769.66	28 961.98	0,00

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Le Conseil Municipal (à l'exception de M. Frédéric DURANT, s'étant retiré au moment du vote), après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la présentation faite du Compte Financier Unique du budget Lotissement


CONSTATE pour la comptabilité du Budget Lotissement de la Commune les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,



Christine LUREAU



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_040-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le 29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire



Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19



Date de convocation du conseil : 17 avril 2026



Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES



Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 040

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat,

Vu les résultats figurant au Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

- Excédent de fonctionnement cumulé :	187 229.37 €
- Déficit d'investissement cumulé :	68 133.80 €

Vu le montant du besoin de financement de la section d'investissement qui se situe à :

Soit un déficit d'investissement de :	68 133.80 €
Dépenses engagées non mandatées :	1 680.00 €
Recettes à recevoir :	30 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

Couverture du besoin de financement c/1068 :	39 813.80 €
Affectation complémentaire en réserves c/1068 :	0.00 €
Affectation du solde à l'excédent reporté c/002 :	147 415.57 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17
✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_041-DE

S²LO



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION
POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU,
M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-
Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle
FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle
LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle
SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole
TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie
SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 041

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat,

Vu les résultats figurant au Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

- Déficit de fonctionnement cumulé : 127 180.08 €
- Excédent d'investissement cumulé : 534 674.78 €

Vu le montant du besoin de financement de la section d'investissement qui se situe à : 0.00 €

Soit un excédent d'investissement de : 534 674.78 €
Dépenses engagées non mandatées : 0.00 €
Recettes à recevoir : 0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

Couverture du besoin de financement c/1068 : 0.00 €
Affectation complémentaire en réserves c/1068 : 0.00 €
Affectation du solde au déficit reporté c/002 : 127 180.08 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU



HÂTEAUMEILLANT
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_042-DE

S2LO



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire



Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19



Date de convocation du conseil : 17 avril 2026



Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES



Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 042

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 BUDGET LOTISSEMENT

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat,

Vu les résultats figurant au Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

- Déficit de fonctionnement cumulé : 57 731,64 €
- Excédent d'investissement cumulé : 28 769,66 €

Vu le montant du besoin de financement de la section d'investissement qui se situe à :

Soit un excédent d'investissement de : 28 769,66 €
Dépenses engagées non mandatées : 0,00 €
Recettes à recevoir : 0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

Couverture du besoin de financement c/1068 : 0,00 €
Affectation complémentaire en réserves c/1068 : 0,00 €
Affectation du solde au déficit reporté c/002 : 57 731,64 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU



4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_043-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire



Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19



Date de convocation du conseil : 17 avril 2026



Présents: M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION
POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU,
M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-
Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle
FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle
LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle
SAINT-JUST, M. Benoît COURZADET, Mme Carole
TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie
SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES



Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 043

VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux votés en 2025 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	36,77 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	29,53 %
Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) :	14,48 %

Le Maire propose d'appliquer une augmentation de 4% de ces taux pour l'année 2026, soit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	38,24 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	30,71 %
Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) :	15,06 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (15 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions),

FIXE pour l'année 2026 les taux à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	38,24 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	30,71 %
Taxe d'habitation :	15,06 %

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

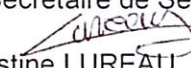
Le Maire

Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU





4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_044-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION
POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU,
M. Daniel LAFaix, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-
Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle
FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle
LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle
SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole
TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie
SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 044

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une note brève et synthétique du Budget Primitif 2026 projeté, ci-jointe, ainsi que le projet de Budget, qui s'équilibre :

Au niveau du chapitre en ce qui concerne la section de fonctionnement
Au niveau de l'opération en ce qui concerne la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

VOTE le Budget Principal 2026

Ce budget s'équilibre ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 2 073 713.57 €
Recettes : 2 073 713.57 €

Section d'Investissement

Dépenses : 139 863.80 €
Recettes : 139 863.80 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Comme chaque année depuis 2017 et eu égard aux dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 et en application de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au Budget Primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, cette note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2026 a été rédigée pour être remise aux conseillers municipaux, annexée aux Budgets 2026, publiée sur le site Internet de la Commune de Châteaumeillant et mise à disposition des citoyens.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Il est précisé que la nomenclature a changée suite au passage à la M57 en 2022.

La Commune de Châteaumeillant vote ses Budgets (Commune – Assainissement – Lotissement) le 27 avril 2026. Le budget Gendarmerie a été voté le 2 février 2026. Ils pourront être consultés sur simple demande au secrétariat général de la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Ces budgets ont été réalisés avec :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- Augmentation de 4% de la fiscalité
- Inscription des programmes de l'équipe municipale issue du scrutin du 15 mars 2026 et installée le 20 mars 2026.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la Collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges de gestion courante et les charges financières, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La Section de fonctionnement permet à la Commune d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

La section de fonctionnement du Budget Principal de Châteaumeillant est en diminution de 2.28 % sur la totalité de la section de fonctionnement si l'on compare les prévisions 2025 (BP + DM) et celles de 2026.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles, loyers de logements communaux ...), aux impôts locaux (dont l'augmentation des taux de 4% sera proposée afin de pouvoir équilibrer le budget) et aux dotations versées par l'Etat. Le montant de l'excédent reporté en fonctionnement est de 147 415.57 € contre 180 142.77 € l'année précédente (- 18%).

On observe au compte financier unique 2025 que les recettes ont été de 1 943 919.21 euros pour des dépenses à hauteur de 1 936 832.61 euros.

La prévision des recettes de fonctionnement pour 2026 est de 2 073 713.57 € et est répartie ainsi qu'il suit :

Chapitres	BP + DM 2025	Réalisations 2025	BP 2026	Variation Réalisation 2025 BP 2026
013 - Atténuation de charges	4 500,00 €	3 309,90 €	9 500,00 €	187%
70 - Produits des services	63 100,00 €	73 821,76 €	70 000,00 €	-5%
73 - Impôts et taxes	202 818,00 €	200 845,00 €	200 818,00 €	0%
731 - Impositions directes	907 293,00 €	869 102,57 €	902 712,00 €	4%
74 - Dotations et participations	700 741,00 €	712 305,72 €	670 364,00 €	-6%
75 - Autres produits de gestion courante	63 488,00 €	75 429,76 €	72 900,00 €	-3%
76 - Produits financiers	5,00 €	4,50 €	4,00 €	-11%
77 - Produits exceptionnels		8 883,40 €	- €	-100%
042 - Opérations d'ordre		216,60 €	- €	0%
002 - Résultat antérieur	180 142,77 €	- €	147 415,57 €	
TOTAL	2 122 087,77 €	1 943 919,21 €	2 073 713,57 €	7%

Pour les recettes réelles la variation totale est de + 6.68 % entre la prévision 2026 et la réalisation 2025.

L'Attribution de Compensation est stable depuis 2017 (166 818 €).

Les dotations de l'Etat poursuivent leur baisse. Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement 2026 est prévue en ce sens en raison de la diminution de la population.

La fiscalité, dont les taux seront proposés avec une augmentation de 4%, évolue en fonction de l'augmentation des bases adoptée par la Loi de Finances.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les diverses participations, les salaires du personnel communal, les contributions obligatoires aux différents syndicats auxquels la Commune adhère et les intérêts des emprunts.

Elles ont été estimées avec une augmentation de 7.07 % par rapport aux réalisations de 2025.

Les prévisions des charges à caractère général présentent une augmentation de 7.62 %.

Les charges de personnel ont été estimées en tenant compte des avancements d'échelon obligatoires des agents. Elles représentent une augmentation de 4.28 %.

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de 7.45%.

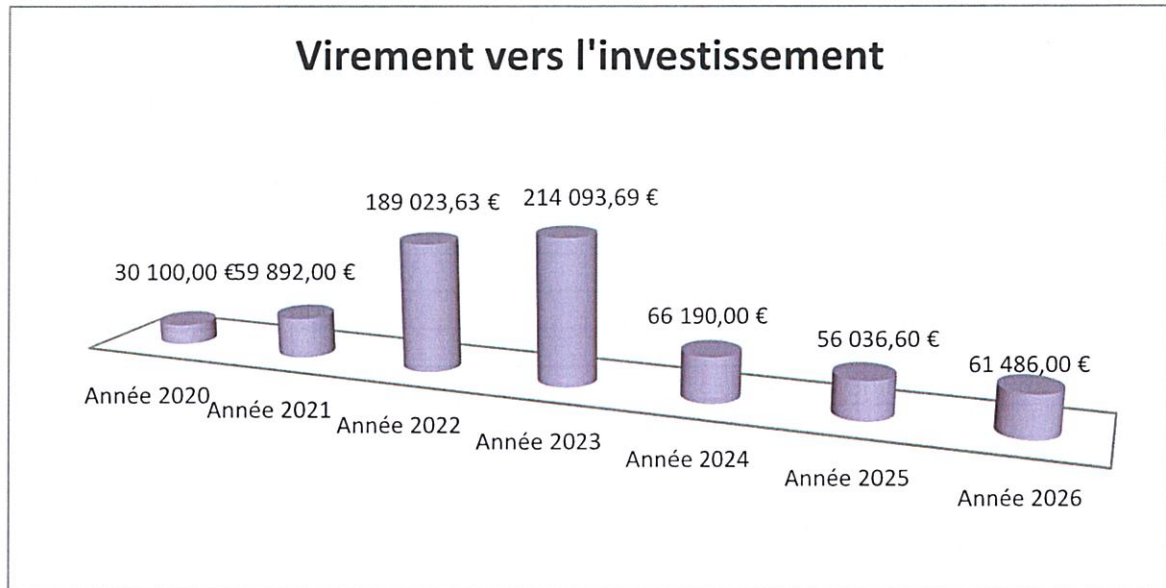
La prévision 2026 des dépenses de fonctionnement est de 2 073 713.57 euros et est répartie ainsi qu'il suit :

Chapitres	BP + DM 2025	Réalisations 2025	BP 2026	Variation Réalisation 2025 BP 2026
011 - Charges à caractère général	606 990,00 €	579 295,52 €	623 454,57 €	8%
012 - Charges de personnel	1 170 500,00 €	1 085 235,60 €	1 131 630,00 €	4%
014 - Atténuations de charges	26 519,00 €	24 170,44 €	26 519,00 €	10%
65 - Autres charges de gestion courante	229 811,17 €	209 643,44 €	225 260,00 €	7%
66 - Charges financières	6 200,00 €	6 136,09 €	5 300,00 €	-14%
67 - Charges exceptionnelles				
68 - Dotations aux amortissements	8 640,00 €	5 860,53 €		
023 - Virement à l'investissement	56 036,60 €		61 486,00 €	
042 - Opérations d'ordre	17 391,00 €	26 490,99 €	64,00 €	
TOTAL	2 122 087,77 €	1 936 832,61 €	2 073 713,57 €	7%

Pour les dépenses réelles la variation totale est de + 5.33 % entre la prévision 2026 et la réalisation 2025.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Le montant du virement vers l'investissement est pour 2026 de 61 486 € contre 56 036.60 € en 2025.



La Section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme.

Le remboursement du capital des emprunts de 400 000 € (réalisé en 2016) et de 482 000 € (réalisé en 2017) pour la réalisation de la première tranche du programme de revitalisation et la réhabilitation du commerce, est également inscrit.

Il est proposé au Conseil Municipal de budgéter, l'alarme anti intrusion du musée, des extincteurs, de l'achat de matériels pour les services techniques ainsi qu'une reprise de concession dans l'ancien cimetière.

Les recettes d'investissement constituées d'une subvention de l'agence nationale du sport pour le terrain de basket 3x3, du Fonds de Compensation de la TVA sur les investissements réalisés en 2025, et de l'inscription des amortissements permettent d'équilibrer le budget.

Les dépenses, comme les recettes sont votées par opération ainsi qu'il suit :

Compte	Objet	Dépenses BP 2026	Recettes BP 2026
001	Déficit d'Investissement	68 133,80 €	
021	Virement du Fonctionnement		61 486,00 €
10222	FCTVA		8 200,00 €
1068	Affectation de résultat		39 813,80 €
16	Emprunt	60 650,00 €	
165	Cautions	300,00 €	300,00 €
28	Amortissements		64,00 €
Op 280	Acquisition matériel	2 000,00 €	
Op 319	Prévention Incendie	7 100,00 €	
Op 352	Cimetière	1 680,00 €	
Op 363	Terrain de Basket 3x3		30 000,00 €
TOTAL		139 863,80 €	139 863,80 €

Données synthétiques – BP 2026

Recettes et dépenses de fonctionnement : 2 073 713.57 €
Recettes et dépenses d'investissement : 139 863.80 €

Nombre d'habitants au 01/01/2025 : 1 683

Principaux ratios calculés à partir des résultats du Compte Financier Unique 2025 / population 2025 :

	Montant en € par habitant pour Cne 2025
Dépenses réelles de fonctionnement / population :	1 135
Recettes réelles de fonctionnement / population :	1 155
Encours de la dette / population	221.35
Dotation Globale de Fonctionnement / population	128.56

Dépenses de personnel /dépenses de fonctionnement 56.81 %

Budget annexe Assainissement 2026

La section d'exploitation s'équilibre à 210 953.08 €

Les recettes (redevances, subvention d'équilibre du Budget Principal et amortissement des subventions) couvrent les dotations aux amortissements, les quelques charges à caractère général (Honoraires Chambre d'Agriculture et assistance technique départementale, quelques éventuels travaux de fonctionnement) ainsi que le déficit antérieur. Il est rappelé que la section d'exploitation du Budget Assainissement va être de plus en plus difficile à équilibrer en raison des amortissements.

La section d'investissement s'équilibre à 646 329.78 €

Les recettes sont constituées des amortissements et de l'excédent antérieur.

Budget annexe Lotissement 2026

La section de fonctionnement s'équilibre à 57 732.64 €

Il reste 3 lots à vendre.

La section d'investissement s'équilibre à 28 769.66 €

Les travaux sont entièrement achevés.

Budget annexe Gendarmerie 2026

Ce budget a été provisionné en 2018 avec une partie de la vente des terrains du Lotissement Communal du Chemin des Prés. Il a continué à être alimenté, au fur et à mesure des besoins, par les crédits du Lotissement.

La section de fonctionnement s'équilibre à 161 531.69 €

Les dépenses correspondent aux intérêts des emprunts.

La section d'investissement s'équilibre à 4 713 788.87 €

Cette somme correspond à l'aménagement du terrain pour la construction d'une gendarmerie, au marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, au marché du Maître d'œuvre et des travaux. Les recettes correspondent aux emprunts réalisés pour ce projet ainsi que les subventions.

Le Maire,

Martial DAGOIS



HÂTEAUMEILLANT
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_045-DE

S²LO



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026
Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION n° 2026 – 045

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une note brève et synthétique du Budget Primitif 2026 projeté, ci-jointe, ainsi que le projet de Budget, qui s'équilibre :

Au niveau du chapitre en ce qui concerne la section de fonctionnement
Au niveau de l'opération en ce qui concerne la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

VOTE le Budget Assainissement 2026

Ce budget s'équilibre ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 210 953.08 €
Recettes : 210 953.08 €

Section d'Investissement

Dépenses : 646 329.78 €
Recettes : 646 329.78 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19

~~~~~

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

~~~~~

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

~~~~~

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.



4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant  
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026\_D\_04\_046-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026  
Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

## DELIBERATION n° 2026 – 046

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 LOTISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une note brève et synthétique du Budget Primitif 2026 projeté, ci-jointe, ainsi que le projet de Budget, qui s'équilibre :

Au niveau du chapitre en ce qui concerne la section de fonctionnement  
Au niveau de l'opération en ce qui concerne la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**VOTE** le Budget Principal 2026

Ce budget s'équilibre ainsi qu'il suit :

#### Section de Fonctionnement

Dépenses : 57 732.64 €  
Recettes : 57 732.64 €

#### Section d'Investissement

Dépenses : 28 769.66 €  
Recettes : 28 769.66 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,

Christine LUREAU

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de votants : 19

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

Présents : M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.



**HÂTEAUMEILLANT**  
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie  
18370 Châteaumeillant  
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026\_D\_04\_047-DE

Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026  
Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 19  
Nombre de votants : 19

~~~~~

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

~~~~~

Présents: M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

~~~~~

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 2026 – 047

MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT PAR LES LOCATAIRES DES IMMEUBLES COMMUNAUX

Il est rappelé au Conseil Municipal que les locataires des logements situés à l'intérieur des bâtiments communaux (salle Georges Mallet de Vandègre, Salle Maurice Delaire, et Maison France Services) ainsi que la communauté de communes Berry Grand Sud pour l'occupation des bureaux de la Maison France Services, remboursent à la commune l'eau potable et la redevance assainissement d'après la consommation réelle enregistrée aux compteurs.

En conséquence, il convient de fixer les tarifs applicables pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026. Ces tarifs correspondent à la moyenne des prix de l'eau potable, de la redevance pour le traitement des eaux usées et de la redevance de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

La redevance est facturée annuellement à terme échu pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin, soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 pour ce qui concerne les tarifs relevant de la présente délibération.

Dans le cas du départ d'un locataire après cette période et avant que le conseil municipal n'ait fixé les tarifs applicables, le Maire est autorisé à s'appuyer sur les barèmes commerciaux du SIAEP Boischaud Marche pour établir, au vu de ces justificatifs et des relevés compteurs, la redevance applicable au locataire sortant.

En fonction des tarifs appliqués, tant pour l'eau que pour l'assainissement, il est proposé, pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 de fixer à :

Abonnement : 32.69 € par semestre

Consommation : 4.7245 € par m3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les tarifs proposés ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Maire de les mettre en application

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Martial DAGOIS

Le Secrétaire de Séance,
Christine LUREAU



HÂTEAUMEILLANT
Mairie de Châteaumeillant

4 place de la Mairie
18370 Châteaumeillant
☎ : 02.48.61.33.17

✉ : mairie@chateaumeillant.fr

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 018-211800578-20260427-2026_D_04_048-DE



Transmis à la Préfecture le 29 AVR. 2026

Publié sur le site Internet de la commune le

29 AVR. 2026

DELIBERATION n° 2026 – 048

DECISION MODIFICATIVE N°01 DU BUDGET GENDARMERIE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il a été omis d'inscrire au budget gendarmerie les frais bancaires pour le deuxième emprunt.

Il convient d'inscrire les crédits nécessaires au budget gendarmerie afin de régler ces frais bancaires.

Les crédits du Budget gendarmerie pourraient être modifiés ainsi qu'il suit :

Augmentation des crédits de l'Art 627 :	+ 180 €
Augmentation des crédits de l'Art 74748 :	+ 180 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative ci-dessous

DELIBERATION DU 27 AVRIL 2026 PORTANT DECISION MODIFICATIVE N° 01							
SECTION DE FONCTIONNEMENT				SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Art 627	180,00 €	Art 74748	180,00 €				
TOTAL	180 €	TOTAL	180 €	TOTAL	0,00 €	TOTAL	0,00 €

CHARGE Monsieur le Maire de son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Martial DAGOIS



Le Secrétaire de Séance,
Christine LUREAU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de CHATEAUMEILLANT, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Martial DAGOIS, Maire

~~~~~

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19

~~~~~

Date de convocation du conseil : 17 avril 2026

~~~~~

Présents: M. Martial DAGOIS, Mme Nathalie CARION POUSSIN, M. Victor PERROT, Mme Christine LUREAU, M. Daniel LAFAIX, M. Jean-Yves KERAIN, Mme Luce-Reine BRIDON, M. Pascal BOURON, Mme Marie-Noëlle FRANCOIS, M. François CAPEL, Mme Christelle LAMBOURG, M. Jean-Baptiste BARBIN, Mme Isabelle SAINT-JUST, M. Benoit COURZADET, Mme Carole TARDIVAUD, M. Frédéric DURANT, Mme Sophie SAMMUT, M. Guillaume CARON, Mme Isabelle DESAGES

~~~~~

Mme Christine LUREAU été désignée secrétaire de séance.